

La Transgression en santé

Appel à communication

Les propositions de communication devront être retournées via le formulaire joint par email à l'adresse : a1dirand@chu-besancon.fr

Jusqu'au dimanche 16 juillet 2017 inclus

1) Argumentaire général :

Il s'agira lors de cette journée d'aborder d'une part le problème de la valeur éthico-morale et de la légitimité des pratiques transgressives dans le champ de la santé, et d'autre part celui du rapport plus général entre l'éthique, les normes et leur transgression dans ce champ.

Si le rôle essentiel des normes, notamment morales, ou des limites que constituent les valeurs historiques de l'éthique dans le monde médical, incite à concevoir leur transgression comme une pratique *dangereuse et illégitime*, l'insuffisance voire le non-sens de certains cadres institués, relativement à l'intégrité d'une démarche de soin, invite de son côté à constater également l'émergence d'une « tentation transgressive » qui pourrait être justifiée et formalisée dans une *éthique de la transgression*. Par conséquent, comment parvenir à se prononcer sur la valeur d'une pratique transgressive, et déterminer la légitimité ou l'illégitimité d'une limite dans les pratiques liées à la santé, et en miroir celle de son franchissement ?

Les avancées scientifiques et techniques dans le champ de la santé contribuent de plus en plus à façonner des situations singulières, hors-normes et génératrices d'incertitude sur le plan éthique. En confrontant les acteurs de la santé à l'incapacité des normes admises dans la pratique médicale à fonder systématiquement des décisions conformes aux conceptions universelles et humanistes que nous nous faisons intuitivement du soin, les situations médicales complexes remettent en cause notre manière de réfléchir en éthique.

Malgré le lien historique et épistémologique étroit entre l'éthique médicale et le respect de normes (qu'il s'agisse de la formalisation de principes éthiques – du Code de Nuremberg à Beauchamp & Childress -, des codes de déontologies, des textes juridiques ou des protocoles thérapeutiques), l'inadéquation entre les cadres théoriques et certaines situations concrètes contemporaines en santé nous invitent à décrire et réfléchir la pratique du soin (et de son éthique) non plus seulement comme production, mise en conformité ou adaptation de normes, mais aussi parallèlement à travers la notion de *transgression*.

Le concept de transgression s'impose en effet en même temps qu'apparaît la question de savoir ce qu'il conviendrait de faire lorsque les normes existantes ne semblent plus aptes à réaliser l'idée que nous nous faisons du soin, et qu'il y a lieu de s'interroger sur la pertinence et la valeur morale de leur respect – et en miroir, de leur transgression. Dès lors que surgit dans l'horizon des choix possibles l'hypothèse de *ne pas faire ce qui est recommandé* par une norme professionnelle, de *ne*

pas faire ce que l'on doit faire conformément à une règle ou une loi, ou de *ne pas faire ce que l'on sait faire* d'après les savoirs, les pratiques ou les habitudes en vigueur, la *question* du franchissement des limites, c'est-à-dire de leur transgression, trouve sa légitimité et demande à être posée.

Une réflexion sur la transgression peut irriguer plusieurs formes et niveaux de pratiques, qui contribuent directement ou indirectement à la santé :

- Le champ du soin clinique, traversé par les questions morales et les controverses en matière de fin de vie par exemple, mais qui convoque également l'ensemble des normes techniques ou scientifiques qui encadrent (ou enferment ?) nos conceptions et nos pratiques du soin.

- Le champ des politiques de santé, à travers les normes politiques, sociales, économiques ou administratives qui organisent l'institution médicale et peuvent entrer en conflit avec les conceptions de l'éthique du soin et l'organisation idéale qu'elles impliqueraient.

- Le champ de la recherche biomédicale et des normes de la science, dont la nature est précisément de repousser toujours davantage les limites de nos savoirs et de nos capacités d'intervention sur le vivant, facteurs de progrès mais aussi de situations impensées (et impensables ?) qui réinterrogent la nature et les limites de ce « progrès » et le rôle de la bioéthique.

Enfin, face à l'incertitude fondamentale constitutive des dilemmes éthiques contemporains, une étude de la transgression en santé ne peut pas faire l'économie d'un questionnement portant sur les modalités, les conditions et les limites à poser à ce que serait une éthique de la transgression, prise en tension entre risques et bénéfices au regard de l'éthique et du soin.

2) Modalités de proposition des communications :

Disciplines concernées :

L'ensemble des disciplines universitaires (sciences humaines, sciences économiques et juridiques, sciences et techniques, sciences médicales et pharmaceutiques, etc.) susceptibles de **contribuer à une réflexion sur la valeur éthico-morale de la transgression en lien avec la santé.**

Personnes concernées :

L'appel à communication est adressé à tous les acteurs institutionnels de la recherche en éthique : **chercheurs et chercheuses confirmé-e-s, doctorant-e-s, étudiant-e-s de master (1 ou 2) et de diplômes universitaires en éthique dans le champ de la santé.**

Thématiques retenues :

Les propositions doivent obligatoirement s'inscrire dans l'une des quatre thématiques retenues dans le cadre de l'organisation du colloque :

- Transgression et **soin clinique**
- Transgression et **politiques de santé**
- Transgression et **avancées scientifiques**
- **Conditions et limites** de la pratique de la transgression en santé

Informations pratiques :

- Calendrier :

- Date limite d'envoi des propositions : **dimanche 16 juillet 2017**
- Retour des résultats : **lundi 4 septembre 2017**

- Contact :

Les propositions sont à adresser par email via le formulaire prévu à : a1dirand@chu-besancon.fr